



Newsletter

Cher/chère membre de la Guilde

Les jours se réchauffent et s'allongent . . . le printemps s'installe. Cela signifie également que notre assemblée générale est sur le point de se tenir. Nous sommes très heureux de vous inviter à cette occasion :

Invitation

à la 87ème Assemblée générale de la Guilde du Quartier de Boujean

**Jeudi, 14 mars 2024, à 19 :00 h, au Centre pour malades chroniques Schlössli Biel-Bienne,
Rue du Moulin 11, 2504 Bienne**

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée, élection des scrutateurs.
2. Procès-verbal de l'AG du 29 mars 2023. (Voir notre site internet. Quelques exemplaires sont disponibles pour les membres ne disposant pas d'internet.)
3. Rapport annuel du président 2023.
4. Comptes annuels 2023, rapport des réviseurs, décharge du comité.
5. Budget 2024.
6. Programme de l'année 2024.
7. Fixation de la cotisation annuelle pour 2025.
8. Motions du comité et des membres

Le comité propose aux membres d'approuver le **complément** suivant aux statuts, ceci en application l'art. 13 de nos statuts du 27 mars 2013 :

Article 3 :

«Les membres d'honneur sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition du Comité. Peuvent être nommés des membres qui ont rendu des services particuliers à l'association ou à la vie du quartier. Les membres d'honneur ont le droit de proposition, de vote et d'élection. Ils sont exemptés de la cotisation annuelle.»

9. Informations actuelles.
10. Divers.

A l'issue de l'assemblée générale, un apéritif sera offert par le Schlössli et la Guilde.

Selon les statuts, art. 7, des motions à l'Assemblée Générale peuvent être déposées par écrit au plus tard 10 jours avant l'Assemblée Générale.

Le comité se réjouit d'accueillir un grand nombre de membres.



LES SOURCES DE LEUGENEN DANS LE MARAIS DE BOUJEAN

Le texte suivant a été mis à notre disposition par le Service d'Énergie de Bienne. Avec nos remerciements.

À l'origine, il existait trois résurgences de sources, captées dans des puits primitifs, qui étaient la propriété de la bourgeoisie de Boujean. Au siècle dernier, le droit de source a été transmis à l'ancienne commune municipale de Boujean, pour être finalement repris par la commune municipale de Bienne le 1er janvier 1917, lors de l'incorporation de Boujean dans la commune. Avec la source du Taubenloch, les sources de Leugenen constituaient les points d'approvisionnement exclusifs en eau de l'ancienne commune de Boujean. Mais comme elles affleurent au pied de la montagne de Boujean, leur eau doit être pompée dans le réseau de distribution et dans le haut réservoir situé à la rue de l'Octroi. Autrefois, cela se faisait à l'aide d'une pompe à piston à quadruple effet de taille respectable, alors que depuis 1956, deux pompes de forage modernes à commande automatique de Sulzer ont pris en charge cette tâche dans la nouvelle station de pompage principale.

L'origine de l'eau de source n'est pas connue avec précision à ce jour. Il y a quelques années, un sourcier a toutefois tenté d'étudier le cours de l'eau, mais les résultats obtenus semblent assez improbables. En 1949 et 1950, le service des eaux a procédé à des sondages qui ont permis de constater que les sources numérotées à l'époque I et II avaient la même origine. L'exploration de ces sources sera poursuivie par les forages de sondage mentionnés au début de l'article, en vue d'une exploitation supplémentaire de l'eau.

En 1952, le captage définitif de la source II a ensuite été réalisé, intégrant également l'eau de l'ancienne source I, tandis que pour le captage III, le puits de pompage provisoire est resté en service.

Le débit de la source II varie entre 900 et 11800 l/min, tandis que la source III fournit 250 à 500 l/min. La qualité de l'eau des deux sources peut être qualifiée de bonne jusqu'à aujourd'hui et, ce qui mérite d'être souligné, de régulière tout au long de l'année.

LE PROJET DU NOUVEL OUVRAGE DE CAPTAGE

Sur la base d'un avant-projet de l'ECAB, le bureau d'ingénieurs Schaffner & Mathys a été chargé de poursuivre l'étude du projet jusqu'au stade de l'exécution. La taille du bâtiment a été déterminée par les dimensions du bassin collecteur intégré, qui a pour fonction de permettre un fonctionnement équilibré du pompage. Sa capacité utile est d'environ 13 m³. Comme nous l'avons déjà mentionné, le captage de la source proprement dit existe depuis plus de 10 ans. L'accès à l'émergence de la source se fait par une galerie par laquelle l'eau de la source est également évacuée. Cette galerie doit être prolongée de 3 m pour finalement déboucher dans le bâtiment de captage à construire. À sa sortie de la galerie, l'eau passe d'abord par un séparateur de sable avant d'arriver dans le bassin de collecte déjà décrit. Elle est aspirée de ce bassin à l'aide d'une pompe de forage et transportée par la conduite existante jusqu'à l'étang collecteur près de la station de pompage principale. L'eau excédentaire arrive par une rigole de trop-plein dans la conduite d'écoulement, qui débouche finalement dans le canal de drainage qui longe la route de Soleure. L'accès à la salle des pompes et à la galerie des sources se fait par une extension de la cage d'escalier depuis la surface du terrain.



CHRONOLOGIE

1917 Extension de l'approvisionnement en eau suite à la fusion avec Boujean. Source de Leugenen, Station de pompage des Champs-de-Boujean, Réservoir de Boujean 1000 m³, Réseau de conduites de 4.2 km

1945-66 (avec de longues interruptions) Reprise des sources de la Leugenen. Transformation de la station de pompage principale de Leugenen. Reprise de la source Merlin. Coûts env. 871000.-.

1962 Le service des eaux de la ville de Bienne possède au pied de la montagne de Boujean deux sources appelées Leugenen-Quelle II et III. Bien que le débit de ces sources ne soit pas très grande dans l'ensemble, elles ont une importance locale relativement grande, puisque le quartier de Boujean, à l'est de la Suze, est presque exclusivement alimenté par cette eau de source. Si l'on tient compte de l'industrialisation rapide des Champs de Boujean, la possibilité de s'approvisionner en eau à proximité du centre de consommation devient encore plus importante. Nous avons donc l'intention d'exploiter, à l'aide de forages exploratoires, d'éventuelles autres ressources en eau dans la région de ces sources de Leugenen

L'objet de la présente demande est toutefois la construction de l'ouvrage de captage définitif de la source III de la Leugenen.

Alors que la galerie de captage proprement dite et la dérivation de l'eau ont été construites avant 1950, on s'est contenté jusqu'à présent d'un puits de pompage provisoire, dont l'état laisse cependant de plus en plus à désirer. Pour faire face au risque effectif d'effondrement, il est urgent de le supprimer et de le remplacer par le bâtiment définitif.

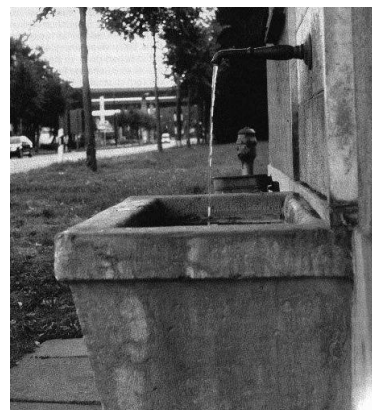
AUJOURD'HUI

1% de l'eau potable de Bienne provient encore aujourd'hui des sources de Leugenen.

Depuis plus de 15 ans, l'eau de cette source ne satisfait plus aux exigences strictes de la loi sur les denrées alimentaires, raison pour laquelle un dosage de protection à base de chlore a été mis en place (voir information sur le site web). L'eau qui s'écoule de la fontaine de la Leugène est donc de l'eau potable biennoise habituelle (provenant de l'usine d'eau du lac et non plus uniquement de la source de la Leugène).



La source de Leugenen



La fontaine de Leugenen



GUILDE DU QUARTIER
DE BOUJEAN

Fait bouger - rassemble!

Dates importantes

Cercle du quartier (table ronde)

Chaque dernier mercredi du mois, à partir de 19 :00 h.

Au Restaurant Rebstock, rue de Soleure 35, 2504 Bienne

Assemblée générale de la Guilde

Jeudi, 14 mars 2024, à 19 :00 heures, au Centre pour malades chroniques

Schlössli Biel-Bienne, rue du Moulin 11, 2504 Bienne (voir première page)

Nous remercions vivement nos sponsors du soutien :



GUILDE DU QUARTIER
DE BOUJEAN

Fait bouger - rassemble!